



APPEL — PARIS, LE 2 MAI 2025

# La mobilisation des personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation au ministère de la Justice est aussi la nôtre !

## Le 6 mai, toutes et tous mobilisé·es

**L'**UFSE CGT ET LA FSU appellent à soutenir la mobilisation unitaire au sein des SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation), services publics du ministère de la Justice, le 6 mai 2025 prochain.

Nos fédérations dénoncent et refusent que l'accompagnement socio-éducatif, les budgets dédiés et les politiques publiques d'insertion par le logement, l'éducation, l'activité professionnelle ou de formation, l'accès aux soins ou à la culture, qui ne font que paupériser une population déjà précaire et désocialisée, soient encore davantage sacrifiés sur l'autel du tout populiste et du tout sécuritaire.

Depuis l'arrivée du garde des Sceaux actuellement en exercice, les annonces en ce sens s'amoncellent sans que les personnels ou leurs représentant·es ne soient ni concertés, ni associés. Pire, c'est leur utilité sociale et leur identité professionnelle qui est dévalorisée et niée.

Pour nos fédérations, à l'image de la justice des mineurs, l'accompagnement et la réinsertion des publics confiés doivent demeurer la priorité des services publics de l'insertion et de la probation. Car c'est bien par cet accompagnement et cette réinsertion, au-delà du simple respect des obligations judiciaires ou comportement en détention, que la prévention de la récidive, finalité de l'intervention des SPIP, pourra être davantage et mieux atteinte.

Or, sans moyens matériels et humains pour assumer leurs missions, sans possibilité d'organiser des activités visant à l'insertion des personnes détenues, sans un réseau partenarial solide de services publics ou associations d'utilité publique, c'est toute une politique pénale qui sera vouée à l'échec et les services publics de la justice, encore mis au pilori au moindre fait divers, aussi horrible soit il. Le garde des Sceaux se gargarise de sa politique menée, faite de gestulations et coups d'éclat mais la réalité des SPIP est toute autre. Depuis trois ans, aucune création de poste n'a eu lieu (personnels administratifs, psychologues, travailleurs sociaux ou personnels chargés de la surveillance électronique) malgré l'explosion de la population suivie, tant dans les murs des établissements pénitentiaires (plus de 80000 personnes détenues) que hors les murs (175000 personnes suivies en mesures de probation, surveillance électronique, travaux d'intérêt général, etc.)

Tout cela alors que pour absorber la population actuelle-

ment suivie par ces services, il faudrait recruter pas moins de 517 conseillers, 43 personnels de direction, 57 personnels administratifs et 60 agent·es chargés de la surveillance électronique.

Pour ce qui concerne les personnes majeures suivies par la justice, au-delà de leurs missions élémentaires, les SPIP sont les seuls services à maintenir le lien entre ces personnes et leurs familles, leurs employeur·es, les structures de soins ou d'insertion professionnelle... afin qu'elles ne soient pas plus exclues, désocialisées et ainsi promptes à commettre des infractions.

Maillon indispensable pour restaurer la confiance réciproque entre les personnes suivies et la justice et plus généralement encore la société, pour favoriser la reconnaissance de leurs actes délinquants comme de la reconnaissance des victimes, les SPIP sont bien des services publics d'utilité sociale. Tenter de substituer à cette utilité sociale un service de délation aux préfets, de défiance à l'égard des personnes suivies par la création d'une police pénitentiaire qui n'aura pour effet que de stigmatiser encore plus la population suivie par la justice, ne peut que conduire à un échec des prises en charge par ces services, à un délitement encore plus grand de leurs réseaux partenariaux et à des récidives plus nombreuses. Lorsque les gouvernants auront enfin entendu la voix des professionnels de la justice plus que celles recherchées dans les urnes, les politiques pénales pourront être réformées dans le seul but de concourir à une plus grande prévention de la récidive.

**Pour s'opposer à la négation de la vision humaniste des missions des SPIP, de la justice, des services publics de proximité et des réseaux partenariaux indispensables, pour que les dérives populistes et sécuritaires ne fassent davantage le jeu de l'extrême droite, mobilisons-nous le 6 mai aux côtés des personnels des SPIP!**